

Présents : Patrick TRIOEN, Sylvain LAFFAYE, Alain VIRLY, Laurence OLLIVIER, Jacky VIEVAL, Sophie KRAJEWSKI-JAMAULT, Maude JACQUET, Daniel PLANCHE, Eric TILLEROT, Philippe ALLEMANDET

Partiel :
Excusés : Pierre GROSBOIS, Maunia NOGUES
Absent :
Assistent :

*Ce compte rendu n'a pas vocation à rapporter les interventions des uns et des autres.
Il est une synthèse des opinions exprimées au cours de la réunion.*

POINT LICENCE

• Statistiques licences au 31/08/2026

« Compétition »						
	Annuel		>= 1er mai		Total	
	Réduit	Normal	Réduit	Normal		
2026	761	2247	107	236	3351	
2025	750	2183	115	204	3252	
2024	666	2135	104	243	3148	

« Natation Pour Tous »						
	10 & -	11/15 ans	*15 & -	16 & +	Total	CDR
2026	5158	1894	--	4391	11443	526
2025	5157	1982		4443	11582	449
2024	5472	2095		4414	11981	459

	Lic annuelle
2026	15320
2025	15283
2024	15588

« Autres Licences »						
	JAN	ELP	eLIC	ANIM	PART	Total
2026	996	--	--	--	--	1522
2025	1147	13				1609
2024	1679	23				2161

TOTAL	
2026	16316
2025	16443
2024	17290

En rouge, les valeurs les plus basses de ces trois dernières saisons.

- Compétition :

Annuel : Nette progression sur 3 ans des 10 / 11 ans et moins ainsi que des 11 /12 ans et plus

- Natation Pour Tous

10 ans et moins : Nous avons perdu 315 licences il y a deux ans mais la baisse ne s'est pas poursuivie

11/15 ans : Baisse continue sur trois ans avec une perte de 199 licences.

Au total, les licences NPT sont en baisse régulière sur 3 ans pour 538 licences.

En ajoutant les licences encadrement, le total des licences dites "annuelles" s'établit à 15 320 licences, un résultat quasi similaire à l'an passé.

JAN : La baisse n'est pas aussi forte que redoutée à la suite de la modification du cahier des charges DRAJES. La difficulté rencontrée avec la déclinaison 2026 du dispositif de prévention des noyades doit nous faire anticiper une baisse du nombre des licences JAN en 2027 dans les clubs refusés ou contraints au titre de ce dispositif.

En totalité, avec 16 316 licences enregistrées, nous terminons en repli sur un chiffre voisin de celui de l'an passé mais à 974 licences en dessous du niveau atteint en 2024.

56 clubs affiliés / 57 à fin 2024/2025.

Non affiliés à ce jour : (25) CN Valentigney Fermé, (89) Icaunais Givrés Club Dissous, (89) TC De Clairis natation
Changement de nom, AC Multisports De Clairis

*En rouge : Eléments provenant du dernier compte rendu - Surligné en jaune : Nouveaux éléments soumis au débat
Surligné en Rose : Confidentiel - non diffusable*

Diffusion : Membre du Bureau, membre du CD, Clubs, Salariés et Cadre - Depts et Clubs en version préliminaire

• **Etat des variation du nombre des licences au 31/08 par club :**

021 - CÔTE-D'OR (1642)	TOTAL	Saison N dont JAN	Total sans JAN	Diff.	Saison N-1 Tot. Sai.	dont JAN	N-1 sans JAN	Variation
ALLIANCE DIJON NATATION (700)	2029	69	1960	27	2014	81	1933	1.4%
CHENOVE NATATION (825)	803	82	721	-4	803	78	725	-0.6%
CLUB AUXOIS NATATION (2035)	48		48	11	37		37	29.7%
CN BEAUNE (311)	44		44	-3	47		47	-6.4%
CN NUITS-ST-GEORGES (54)	267		267	17	250		250	6.8%
MIREBEAU NATATION (1877)	47		47	-7	54		54	-13.0%
(Clubs affiliés : 6) SOUS-TOTAUX	3238	151	3087	41	3205	159	3046	1.3%
025 - DOUBS (1643)	TOTAL	Saison N dont JAN	Total sans JAN	Diff.	Saison N-1 Tot. Sai.	dont JAN	N-1 sans JAN	Variation
A.S MONTBELIARD NATATION (2479)	594		594	50	544		544	9.2%
ALLIANCE NATATION BESANCON (2685)	859	46	813	24	789		789	3.0%
CN PONTARLIER (158)	665		665	14	651		651	2.2%
NAGEURS DES PORTES DU H.DOUBS LOUE LISON (2391)	67		67	3	64		64	4.7%
PASSION SYNCHR'O BESANCON (2307)	77		77	-2	79		79	-2.5%
SOCHAUX ALLIANCE NATATION (3131)	47		47	36	11		11	327.3%
(Clubs affiliés : 6) SOUS-TOTAUX	2309	46	2263	122	2141	0	2141	5.7%
070 - HAUTE-SAÔNE (1623)	TOTAL	Saison N dont JAN	Total sans JAN	Diff.	Saison N-1 Tot. Sai.	dont JAN	N-1 sans JAN	Variation
CN LUXEUIL (276)	53		53	-1	54		54	-1.9%
DAUPHINS LURE (458)	207		207	17	190		190	8.9%
NATATION VESOUL-NOIDANS (1383)	203		203	13	190		190	6.8%
VAL DE GRAY NATATION (2317)	248	42	206	-46	292	40	252	-18.3%
(Clubs affiliés : 4) SOUS-TOTAUX	711	42	669	-17	726	40	686	-2.5%
039 - JURA (1612)	TOTAL	Saison N dont JAN	Total sans JAN	Diff.	Saison N-1 Tot. Sai.	dont JAN	N-1 sans JAN	Variation
CN DOLE & REG (624)	442	120	322	-58	486	106	380	-15.3%
CN HAUT-JURA (924)	122		122	-9	131		131	-6.9%
DOLE WATER POLO (2413)	67		67	-3	70		70	-4.3%
ESPÉRANCE LONS-LE-SAUNIER (631)	788		788	42	746		746	5.6%
(Clubs affiliés : 4) SOUS-TOTAUX	1419	120	1299	-28	1433	106	1327	-2.1%
058 - NIÈVRE (1670)	TOTAL	Saison N dont JAN	Total sans JAN	Diff.	Saison N-1 Tot. Sai.	dont JAN	N-1 sans JAN	Variation
ASA VAUZELLES (717)	136	16	120	-34	170	16	154	-22.1%
CN DECIZE (762)	139	19	120	5	141	26	115	4.3%
CN NEVERS (159)	310	34	276	-7	314	31	283	-2.5%
CN ST-BENIN-D'AZY (647)	113	33	80	-7	107	20	87	-8.0%
P.C ST HONORE LES BAINS (3147)	3		3	0	92	89	3	0.0%
UCS COSNE-SUR-LOIRE (728)	98		98	-5	103		103	-4.9%
US LA CHARITE NATATION (843)	273	23	250	-10	293	33	260	-3.8%
(Clubs affiliés : 7) SOUS-TOTAUX	1072	125	947	-58	1220	215	1005	-5.8%
071 - SAÔNE-ET-LOIRE (1659)	TOTAL	Saison N dont JAN	Total sans JAN	Diff.	Saison N-1 Tot. Sai.	dont JAN	N-1 sans JAN	Variation
CERCLE DAUPHINS LE CREUSOT (676)	401		401	21	380		380	5.5%
CN AUTUN (584)	136	28	108	-3	140	29	111	-2.7%
CN BOURBON-LANCY (463)	127		127	-3	130		130	-2.3%
CN CHALON-SUR-SAONE (300)	967	63	904	-25	1011	82	929	-2.7%
CN DE LA BRESSE LOUHANNAISE (2787)	125		125	11	114		114	9.6%
CN GUEUGNON (1114)	14		14	-2	16		16	-12.5%
CN SANVIGNES-LES-MINES (674)	65		65	12	53		53	22.6%
ES CHAUFFAILLES (719)	119		119	5	131	17	114	4.4%
MACON NATATION (2396)	321	68	253	-83	376	40	336	-24.7%
MARCIGNY NATATION (2411)	121		121	-3	124		124	-2.4%
MONTCEAU ON (296)	436	81	355	-15	458	88	370	-4.1%
MONTCHANIN AQUATIC CLUB (1025)	188		188	-28	216		216	-13.0%
MONTCHANIN NATATION (766)	354	21	333	-6	374	35	339	-1.8%
NATURE SPORT ASSOCIATION (3534)	6		6	6	0		0	
PARAY NATATION WATER POLO (282)	189		189	-2	191		191	-1.0%
SNJS DIGOIN (809)	75		75	-16	91		91	-17.6%
US CHAROLLES (505)	55		55	7	48		48	14.6%
(Clubs affiliés : 17) SOUS-TOTAUX	3699	261	3438	-124	3853	291	3562	-3.5%
090 - TERRITOIRE DE BELFORT (1630)	TOTAL	Saison N dont JAN	Total sans JAN	Diff.	Saison N-1 Tot. Sai.	dont JAN	N-1 sans JAN	Variation
A.S.M BELFORT NATATION (2347)	700		700	24	676		676	3.6%
BELFORT POL'EAU (3243)	60		60	6	54		54	11.1%
ENTENTE DELLE ETUEFFONT N 99 (1574)	242		242	164	81	3	78	210.3%
(Clubs affiliés : 3) SOUS-TOTAUX	1002	0	1002	194	811	3	808	24.0%
089 - YONNE (1671)	TOTAL	Saison N dont JAN	Total sans JAN	Diff.	Saison N-1 Tot. Sai.	dont JAN	N-1 sans JAN	Variation
AQUATIC CLUB MULTISPORTS DE CLAIRIS (3541)	10		10	-6	16		16	-37.5%
AS TONNERRE (712)	556	40	516	29	526	39	487	6.0%
AUXERRE AQUATIC CLUB (739)	914	61	853	155	760	62	698	22.2%
CA AVALLOIN (1480)	442	17	425	-21	466	20	446	-4.7%
ES ST-FLORENTIN (849)	96		96	1	95		95	1.1%
MIGENNES NATATION (826)	56		56	-227	313	30	283	-80.2%
SENS NATATION (1388)	411	48	363	-35	446	48	398	-8.8%
US JOIGNY (146)	289		289	5	284		284	1.8%
(Clubs affiliés : 8) SOUS-TOTAUX	2774	166	2608	-105	2912	199	2713	-3.9%

Sur ce décompte, les effets des licences temporaires JAN sont éliminés

En rouge : Eléments provenant du dernier compte rendu - Surligné en jaune : Nouveaux éléments soumis au débat

Surligné en Rose : Confidentiel - non diffusable

Diffusion : Membre du Bureau, membre du CD, Clubs, Salariés et Cadre - Depts et Clubs en version préliminaire

A noter :

Besançon et Lons : Progression sur les adultes, plus difficile sur les jeunes NPT

Beaune : En attente de réouverture à la Toussaint ?

Val de Gray : Départ de l'entraîneur en début de saison

Sochaux : 47 licences, toutes en CPT. (Mémo : 2022: 156, 2023: 188, 2024: 154)

PC St Honoré : Le club ne licencie que des enfants JAN. Il s'agit là de postuler aux subventions JAN.

Migennes : Fermeture jusqu'en mai 2026 - Réouverture le 18 mai

Vauzelles difficulté entraîneur, baisse des licences NPT

Auxerre : Retour au niveau N-2 après une année de forte baisse sur toutes les catégories de licences

Macon Natation : Des licences saisies encore cette année à J-1 de la clôture mais JAN déduit, le club pointe avec une baisse de 24.7%. Une baisse importante sur les plus jeunes compétiteurs et toutes les catégories de licences NPT.

• L'état des licences en département au 31/08 :

	TOTAL	Saison N dont JAN	Total sans JAN	Diff.	Saison N-1 Tot. Sai.	dont JAN	N-1 sans JAN	Variation	
21	3238	151	3087	41	3205	159	3046	1.3%	
25	2309	46	2263	122	2141	0	2141	5.7%	
70	711	42	669	-17	726	40	686	-2.5%	
39	1419	120	1299	-28	1433	106	1327	-2.1%	
58	1072	125	947	-58	1220	215	1005	-5.8%	
71	3699	261	3438	-124	3853	291	3562	-3.5%	
90	1002	0	1002	194	811	3	808	24.0%	
89	2774	166	2608	-105	2912	199	2713	-3.9%	

Sur ce décompte, les effets des licences temporaires JAN sont éliminés

• Licences 2027

Le décret d'application du PASS'SPORT est paru vendredi après-midi.

Vous pouvez le consulter en cliquant sur le lien suivant : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054761806>

Le montant du PASS revient à 50 €.

Sont concernées les 3 catégories de bénéficiaires suivantes :

1) Jeunes entre 6 et 17 ans dont le quotient familial des parents s'établit à 699 euros ou moins (le quotient familial se trouve sur l'attestation de la CAF) : attention, ce n'est donc plus l'Allocation de Rentrée Scolaire qui concerne cette tranche d'âge.

2) Jeunes en situation de handicap entre 6 et 30 ans percevant soit l'AAEH (Allocation Éducation Enfant Handicapé) ou l'AAH (Allocation Adulte Handicapé)

3) Étudiants boursiers entre 18 et 28 ans

Vous pouvez également consulter le site officiel du PASS'SPORT mis à jour régulièrement par le Ministère des Sports :

<https://www.pass.sports.gouv.fr/v2/accueil>

Selon le site, les codes devraient être envoyés par mail aux bénéficiaires vers la mi-septembre.

GOVERNANCE

• Etat des documents Départements disponibles à la Ligue :

	Convoc. AG	Date AG	Représentation Ligue	Rapport moral 24/25	Rapport financier 24/25	Prog. sportif 2026	Dernière version des Statuts	Président en exercice
21	12/01/2026	21/01/2026	Eric TILLEROT	05/05/2026	05/05/2026	OUI	28/01/2023	Philippe SIGNORET
25	14/12/2025	10/01/2026	Patrick TRIOEN	22/01/2026	22/01/2026	OUI / Sud	18/10/2018	Roland BOURGEOIS
39	03/01/2026	10/01/2026	Philippe ALLEMANDET	14/01/2026	14/01/2026	OUI	01/12/2018	Maude JACQUET
58	21/08/2025	26/09/2025	LAFFAYE Sylvain	OUI	OUI	OUI 14/03	15/09/2023	Romain GIRARD
70	29/12/2025	09/01/2026	Jacky VIEVAL	12/01/2026	12/01/2026	OUI / + 25 Nord	24/02/2023	Jacky VIEVAL
71	18/12/2025	15/01/2026	Patrick TRIOEN	05/02/206	05/02/2026	OUI	13/01/2019	Michel PLOCINICZAK
89	28/12/2025	21/01/2026	Laurence OLLIVIER	04/05/2026	04/05/2026	OUI	16/10/2024	Laurence OLLIVIER
90	NON	06/01/2026		15/01/2026	15/01/2026	OUI	25/04/2023	Xavier BRIGNON

En rouge : Éléments provenant du dernier compte rendu - Surligné en jaune : Nouveaux éléments soumis au débat

Surligné en Rose : Confidentiel - non diffusable

Diffusion : Membre du Bureau, membre du CD, Clubs, Salariés et Cadre - Depts et Clubs en version préliminaire

Les départements concernés sont invités à nous envoyer les éléments manquants ou nécessitant leur mise à jour. Surlignés en vert, les éléments reçus depuis le dernier bureau.

Les Comités Départementaux sont fortement incités à exercer cette responsabilité par une démarche identique vis-à-vis des clubs de leur territoire.

FINANCE

- Solde NEB

Le nécessaire a été fait, début juillet

- Mise à jour de nos tarifs

Accord du bureau sur la proposition.
A soumettre au prochain CD

- Coûts contrats

Décret n° 2026-832 du 29 août 2026 fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage - Légifrance

7 106 € - RNCP 36248 – BPJEPS - « spécialité éducateur sportif » mention « Activités aquatiques et de la natation »
Précédemment 8 828 € soit -19.5%

4 000 € - RNCP 39098 – **MSN** - Moniteur sportif de natation
Précédemment 7 746 € soit -48.4%

6 071 € - RNCP 40035 - **DEJEPS** - spécialité Perfectionnement sportif mention natation et disciplines associées
Précédemment 10 389 € soit - 41.6%

8 031 € - RNCP 40426 - DESJEPS - Spécialité Performance sportive mention Natation et disciplines associées
Précédemment 9 180 € soit -12.5%

Il s'agit de contrats conclus à partir du 01-09-2026.

Pour nos activités de formation, la baisse est brutale et approche les 50% pour le MSN. Il s'agit là de la facturation que nous pourrions adresser aux OPCO.

- PSF

Les bénéficiaires du PSF 2025 avaient jusqu'au 30 juin 2026 pour déposer leurs comptes rendus sur le CompteAsso.
Les contrôles de l'ANS sont en cours et nous attendons les résultats pour le début de l'automne.

Un club, malgré des rappels jusqu'au dernier jour, n'a pas rempli cette obligation. Il est très probable que ce club va se voir réclamer un remboursement des sommes perçues au titre du PSF 2025.

Les notifications 2026 avec ventilation ne sont pas encore parvenues aux clubs (novembre en 2025).

LOCAUX

Nous nous mettons à l'écoute du marché immobilier afin d'évaluer s'il existe une possibilité de s'agrandir voire de regrouper nos bureaux et notre local de Quetigny.

Une visite programmée jeudi 10 à 11h

Sur le parc de Mirande, plusieurs disponibilités mais toutes en location.
Voir, si celui de 250M² pourrait être vendu par son propriétaire actuel.

RH

Arrivée d'Emma QUIGNARD dans les effectifs salariés de la Ligue.

Elle prend la place d'Aymeric sur sa mission formation.

Ce qui majore l'effectif engagé dans les activités de formation de 0.5 ETP.

Aymeric est désormais chargé des missions sportives pour 1 ETP au lieu de 0.5 ETP.

Mise à jour de l'organigramme.

Le contrat de travail a été signé par Emma.

*En rouge : Eléments provenant du dernier compte rendu - Surligné en jaune : Nouveaux éléments soumis au débat
Surligné en Rose : Confidentiel - non diffusable*

Diffusion : Membre du Bureau, membre du CD, Clubs, Salariés et Cadre - Depts et Clubs en version préliminaire

FFN

- **Contractualisation, visite évaluation fédérale**

Date : Jeudi 16 juillet à la Ligue, 10h à 16h

Présent pour la FFN : Lucie OLIVIERI (Centre Fédéral de Ressources), Yann CALLANQUIN (CTS Responsable formation) et Séverine ROSSET (CTS - Accompagnement des Territoires).
Jean Luc MANAUDOU initialement annoncé était absent pour lombalgie.

Présent pour la Ligue : Patrick, Sylvain L., Sophie, Jacky, Alain, Eric, Sylvain F., Aymeric

A ce jour, nous n'avons pas reçu de la Fédération le compte rendu de visite et le niveau d'évaluation qui nous a été attribué.

- **Réflexion Conseil des Départements**

La dernière fois : Sur les points partiellement non satisfaits, la contractualisation avec les départements va nécessiter une adaptation de la démarche que nous menons actuellement. Le règlement de la contractualisation précise :

ARTICLE 8 : CONSTITUER ET ANIMER UN CONSEIL DES DÉPARTEMENTS

La Ligue constitue un Conseil des Départements dont sont membres de droit tous les présidents des comités départementaux de son territoire.

Le mandat de membre de droit du Conseil des Départements ayant été désigné à raison de son statut de président d'un comité départemental prend également fin dès qu'il cesse d'exercer son mandat.

Les membres du Conseil des Départements élisent parmi eux un Président à la majorité simple.

Le Conseil des Départements doit se réunir à minima trois fois par saison sportive.

Il fixe son propre ordre du jour et peut solliciter la présence du Président de Ligue et/ou l'expertise d'autres membres de la Ligue et autres conseils lui permettant de traiter la complexité d'un sujet qui y est fixé.

Chaque réunion doit donner lieu à un compte-rendu qui est adressé à minima au Président de la Ligue.

Quelle utilité sous cette forme ?

Quelle latitude pour ce conseil ?

Comment initie t'on cette démarche ?

Trois Présidents sont déjà membres de notre CD. Deux autres assistent à nos réunions de façon régulière. Nous avons une réunion de concertation Ligue/Pdts des Départements, une fois par an.

A réfléchir pour notre bureau de septembre.

En l'absence d'avoir reçu le résultat de notre évaluation, de celles des autres régions, et des changements d'orientation qui pourraient en découler, ce point peut être reporté.

- **Contractualisation avec les Départements**

La dernière fois : **ARTICLE 9 : CONTRACTUALISER AVEC LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX SUR LE MODÈLE DE LA PRÉSENTE**

Afin de préciser les rôles et missions qu'elle attend des comités départementaux, la Ligue conclut avec chacun d'eux une convention définissant leurs modalités de collaboration et de délégation des missions, à travers un ensemble de prérogatives obligatoires à mener.

La présente contractualisation peut faire office de modèle en ce sens.

En l'absence d'avoir reçu le résultat de notre évaluation, de celles des autres régions, et des changements d'orientation qui pourraient en découler, ce point peut être reporté.

- **Retour sur l'Assemblée des départements d'août 2026.**

La FFN a réuni l'Assemblée des départements les 01 et 02 août 2026 à Clichy.

Concernant la Ligue BFC, 5 départements étaient présents ou représentés.

Romain GIRARD pour le CD58, Jacky VIEVAL pour le CD70, Michel PLOCINICZAK pour le CD71, Laurence OLLIVIER pour le CD89 et Daniel JUILLERAT pour le CD90.

La première matinée était consacrée à :

- Des actualités fédérales, ce que nous faisons déjà régulièrement au sein de la Ligue,
- Une (re) présentation de l'Euro 2026,
- Quelques mots sur la campagne en cours de prévention des noyades et pour laquelle la FFN a financé 4 vidéos qu'elle annonce avoir diffusées au réseau. Plusieurs départements ont signalé ne pas avoir reçu ces vidéos, le lien renvoyé par la fédé par la suite s'est révélé inopérant !

En rouge : Eléments provenant du dernier compte rendu - *Surligné en jaune* : Nouveaux éléments soumis au débat

Surligné en Rose : Confidentiel - non diffusable

Diffusion : Membre du Bureau, membre du CD, Clubs, Salariés et Cadre - Depts et Clubs en version préliminaire

- Quelques infos sur les licences et la sortie d'un nouveau ratio, le nombre de licences NPT sur celui des licences CPT. Le trésorier, en visio, souhaite fortement que ce ratio soit supérieur à 3.2 mais ses explications étaient très peu audibles en raison de la qualité de la visio,
- Une nouvelle présentation des actions de la ligue IDF pour les baignades en Seine,
- Une énième information sur Aquavista, rien de plus que ce que nous avons régulièrement ! Excepté peut-être le fait que les sites satellites pourraient revenir... (à suivre donc),
- Un retour sur les organisations fédérales 2027 sans nouveauté par rapport à ce qu'on en connaît déjà,
- Un retour sur les modifications statutaires votées en AG FFN mais juste pour enfoncer le clou pour que les CDs fassent adopter ces nouveaux statuts lors de leurs prochaines AG.

L'après-midi a consisté à nous redonner les infos sur l'ENF rénovée, sans rien de plus que les différentes visios dispensées depuis l'automne dernier.

Les participants étaient ensuite invités à se rendre au CAO pour assister à des finales de natation artistique et de plongeon pour les plus courageux.

La seconde matinée consistait en des travaux sous forme de travaux en groupe sur 3 sujets distincts :

- Le CD comme accompagnateur des clubs auprès des collectivités dans les projets de construction, réhabilitation ou de DSP,
- La stratégie sportive départementale en Natation Course pour les U13 en lien avec les regroupements U13 et l'Académie De la Natation,
- Le CD, acteur du Conseil des Départements de son territoire.

Les sujets étaient alléchants mais le temps dispo étant très contraint, nous avons essentiellement eu droit à une présentation des services fédéraux potentiellement concernés, équipements et Perf 32, ainsi qu'à quelques retours d'expérience de CDs.

La FFN doit diffuser les synthèses globales de ces tables rondes selon un calendrier qu'elle seule maîtrise !

La dernière partie était consacrée à de l'information du service juridique sur la gestion des situations conflictuelles sur son territoire.

Enfin et point à noter, lors de son propos conclusif, Gilles SEZIONALE a officiellement mandaté Dominique DELCHET pour faire le tour des régions et assister à une réunion de leurs Conseils des Départements.

- EURO CAMP

24 octobre au 1er novembre à Dijon

A présenter au CD du 26/09.

SPORTIF NATATION COURSE

- ETR

Recomposition de l'ETR en cours

Aymeric a mené des entretiens individuels avec les membres afin de tester leur volonté d'investissement

Ainsi que défini avant les vacances, nous allons nous relancer avec une équipe réduite.

- Organisations

- Web confrontation U13 - Besançon - 27 et 28 juin

Compétition annulée pour incident technique sur bassin.

- Sportivement :

La date 27/28 juin est une date fédérale qui conditionne, pour les nageurs, la qualification, phase 1, vers les Championnats de France U13.

Nos nageurs devront se qualifier lors de la phase 2.

Un aménagement a été publié le 28 août. Les temps de qualification 2025 sont repris pour 2026.

Le nombre des nageurs retenus par course est abaissé.

L'effet qualification au ranking est réduit, pour exemple sur le 100NL; le chiffre passe de 18 à 12.

- Financièrement :

Les engagements acquittés ont été remboursés et/ou les factures dans Extranat ont été annulées

Les clubs ayant subi des pertes financières peuvent les communiquer à la Ligue sur la base de factures acquittées jusqu'au 19 juillet.

Une relance a été réalisée avec une date reportée au 3 septembre.

Frais engagés par les clubs pour la Web confrontation U13 de Besançon

En rouge : Eléments provenant du dernier compte rendu - Surligné en jaune : Nouveaux éléments soumis au débat

Surligné en Rose : Confidentiel - non diffusable

Diffusion : Membre du Bureau, membre du CD, Clubs, Salariés et Cadre - Depts et Clubs en version préliminaire

CLUB	Nombre nageurs	HOTEL/HEBERGEMENT	LOCATION VEHICULE	TOTAL
US CHARITE SUR LOIRE	11	595.76 €		595.76 €
AS TONNERRE	7	924.00 €		924.00 €
ASA VAUZELLES	2	226.58 €		226.58 €
US JOIGNY	1	133.72 €	65.50 €	199.22 €
MONTCEAU ON	9	1 002.00 €		1 002.00 €
AUXERRE AC	8	490.16 €		490.16 €
CN NEVERS	12	1 530.50 €		1 530.50 €
TOTAL		4 902.72 €	65.50 €	4 968.22 €

L'inventaire étant arrêté, nous attendons une approche des comptes de l'année pour décision.

- **Natation estivale**

→ IC nationaux :

Femmes : Chauffailles 16ème, 8586 pts et Digoin 18ème, 7 909 pts. Neuf équipes marquent plus de 10 000 points.

Hommes : Marcigny 17ème, 9 650 pts. Quinze équipes marquent plus de 10 000 points.

Finale trophée U12 U13

Une seule nageuse de Chauffailles.

Félicitations à Rose PERRIN de ES Chauffailles, 4 podiums sur 5 courses proposées

→ Critérium national

29 participants issus de 6 clubs

Félicitations à

U14 / U15 : Eve BERNARD de SNJS Digoin, 2 podiums
Justin JACQUET de Marcigny natation, 3 podiums

U16 / U17 : Alice BERNARD de SNJS Digoin, 4 podiums
Clément PRUNEL-THOMAS de CN Sanvignes les mines, 1 podium

U18 et plus : Mahé GASTON de SNJS Digoin, 4 podiums

SPORTIF EAU LIBRE

- Eau libre

→ L'étape prévue en juillet a été annulée.

→ Dijon le 5 septembre

Distance	FEMMES	HOMMES
500	34	36
2.5	50	56
5	15	18
10	6	10
Total	105	120
Totalité	225	

Conditions météorologiques bonnes, température de l'eau 22°/24°

SPORTIF NATATION WATER POLO

Water-Polo

→ Coupe de la Fédération

La participation des clubs n'est pas obligatoire. Chaque club se détermine.

Première phase niveau Régional et N3 ensemble

1er tour avant le 15 novembre

Philippe informe les clubs

Maude informe en réunion que Lons ne participera pas.

→ N3

Dole en N3 AURA

Chenôve en N3 AURA

Accord du bureau

En rouge : Eléments provenant du dernier compte rendu - Surligné en jaune : Nouveaux éléments soumis au débat

Surligné en Rose : Confidentiel - non diffusable

Diffusion : Membre du Bureau, membre du CD, Clubs, Salariés et Cadre - Depts et Clubs en version préliminaire

TOUTES COMMISSIONS

Les responsables de commission sont invités à nous faire part des informations à relayer ou des sujets qui nécessitent l'arbitrage du bureau de la Ligue.

RÈGLES INTERNES

X

OFFICIELS

• Désignation jurys des prochaines compétitions régionales

	Vos souhaits: [01/11 : Interclubs BFC U15 à Nevers]	Vos souhaits: [08/11 : Interclubs BFC à Auxerre]	Vos souhaits: [20/12 : Promotionnels Benjamins BFC à Nevers]
JA 1	DAIGREMONT Christophe	FAYON Christelle	MAUMY Maud
JA 2	MAUMY Maud	DAIGREMONT Christophe	FAYON Christelle
Starter 1	GIRARD Romain	LE BAIL Christophe	GIRARD Romain
Starter 2	FAYON Christelle	BOURGEOIS Stéphane	GUIDET Sabrina
Superviseur		VILLAIN Florent	

Délégué fédéral :

01/11 - Nevers, Interclubs U15: Sylvain L.

08/11 - Auxerre, Interclubs TC : Laurence

20/12 - Nevers, Promotionnels Benjamins : ???

• Formation officiels natation course

Samedi 19 septembre 2026 au Bassin Olympique de Dijon.

Au programme :

- Matin : formation/recyclage des Juges-Arbitres et des Starters
- Après-midi : réunion des référents départementaux.

• CR réunion commission officiel du 23 juillet 2026

Les questions qui nous sont posées :

- o Est-il envisageable de prévoir des pantalons noirs pour les officiels en jury de tête à la place des polos ARENA ?
Le changement de couleur de pantalon est une initiative de la commission Fédérale. Il convient de se reporter à cette commission nationale pour connaître les moyens mis à disposition des officiels pour cette mutation. Pour ce qui concerne la Ligue, le partenaire vestimentaire de la Ligue n'en propose pas.
- o Est-il envisageable d'avoir le micro utilisé en Comité Directeur lors des sessions du 19 septembre 2026 ? *Un souci de suivi des échanges avait été remonté par Norbert Marchal qui suivait le recyclage des JA de 2025 à distance. Ce prêt permettrait d'optimiser les réunions hybrides.*
Oui. La Ligue en possède deux ce qui doit permettre une gestion des sorties et des retours assez souples.
- o Est-il favorable à un compte-rendu suite à une immersion ou une invitation pour faire remonter les informations réglementaires ou pratiques et avoir une gestion plus collégiale ?
Il apparaît légitime que l'investissement financier de la Ligue sur les immersions donne lieu à un retour d'expérience.
- o Est-il favorable à l'ouverture de la commission des officiels à des personnes non élues au Comité Directeur ?
OUI. Il n'y a pas de restriction sur ce sujet. Attention cependant à conserver un nombre de membres qui permette une gouvernance éclairée de cette commission.

En rouge : Eléments provenant du dernier compte rendu - Surligné en jaune : Nouveaux éléments soumis au débat

Surligné en Rose : Confidentiel - non diffusable

Diffusion : Membre du Bureau, membre du CD, Clubs, Salariés et Cadre - Depts et Clubs en version préliminaire

- Immersions FFN du S2/2026

Dates	Epreuves	Lieu	Immersion 1	Immersion 3	Immersion 5	Immersion 7	Immersion 9
22 au 25 octobre 2026	Championnats de France Elites 25 m	Saint-Germain en Laye (Ile de France)	Myriam FIORETTA (FFN 22) (AUVERGNE-RHONE-ALPES) Immersion 2 Sébastien JUSZCZAK (FFN 22) (GRAND-EST)	Angelina DELOR (FFN 23) (GUYANE) Immersion 4 Marie-Laure SAINTE-LUCE (FFN 23) (GUYANE)	Frédéric ESNAULT (FFN 22) (HAUTS-DE-FRANCE) Immersion 6 Corine UTARD (FFN 22) (OCCITANIE)	Muriel FRANCIL (FFN 22) (MARTINIQUE) Immersion 8	Immersion 10
Dates	Epreuves	Lieu	Immersion 1	Immersion 3	Immersion 5	Immersion 7	Immersion 9
08 au 12 décembre 2026	Championnats de France Juniors U18	Massy (Ile de France)	Laurent ROBIN (FFN 22) (AUVERGNE-RHONE-ALPES) Immersion 2 Fabien VIELJUS (FFN 22) (GRAND-EST)	Christophe DAIGREMONT (FFN 22) (BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ) Immersion 4 Paule MOLLICONE (FFN 23) (OCCITANIE)	Sophie CLAMENS (FFN 22) (PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR) Immersion 6 Séverine DRUENNE (AQUA-M-22) (Fédération Monégasque)	Immersion 8	Immersion 10
Dates	Epreuves	Lieu	Immersion 1	Immersion 3	Immersion 5	Immersion 7	Immersion 9
17 au 21 décembre 2026	Championnats de France U13 Finale Coupe de France des Départements	Cholet (Pays de la Loire)	Freddy WALLET (FFN 22) (HAUTS-DE-FRANCE) Immersion 2 Laurence STOLF (FFN 23) (HAUTS-DE-FRANCE)	Mickaël SOURON (FFN 23) (BRETAGNE) Immersion 4 Catherine DELANOE (FFN 23) (BRETAGNE)	Immersion 6	Immersion 8	Immersion 10

- Eau libre

Anticiper la formation des officiels en eau libre

Rapports d'activité FFN 2019 2020

Rappel : sont habilités à assurer la formation Officiel Eau Libre dans les Ligues, les Officiels A Eau Libre, ayant suivi un FINA School ou ayant participé en immersion au Jury des Championnats de France au minimum une fois lors des 2 dernières années.

Est-ce toujours d'actualité ?

ORGANISATION

- Natation estivale

Mise en place d'une convention d'organisation spécifique clubs d'été.

- Attribution bassins 2027 - NC

A présenter en CD

FORMATION

- Séminaire ERFAN le 1er septembre

Très peu de participation

Mais aussi, peu de relance de notre part sur cette date.

Sortie de la période de vacances

- Point de situation sur la rentrée

BPJEPS : 21 sur Dijon et 18 sur Besançon

MSN : 18 / 15 apprentis

DEJEPS : 9 / 5 apprentis

- Evolution BNSSA

A développer en CD

- Evolution règlement ERFAN en V10

Ajout de l'article :

En rouge : Eléments provenant du dernier compte rendu - Surligné en jaune : Nouveaux éléments soumis au débat

Surligné en Rose : Confidentiel - non diffusable

Diffusion : Membre du Bureau, membre du CD, Clubs, Salariés et Cadre - Depts et Clubs en version préliminaire

Art 14.1 Respect des personnes, prévention des VSS et non-discrimination

Un comportement correct, poli et respectueux est exigé à l'égard de toute personne présente au sein de l'organisme de formation ou des structures d'accueil (personnel de l'ERFAN, formateurs, autres apprenants).

- **Engagement Tolérance Zéro (VSS et Discriminations)**
L'ERFAN applique une politique de tolérance zéro à l'égard :
 - De tout agissement sexiste, outrage, harcèlement sexuel ou moral, agression sexuelle ou comportement déplacé à caractère sexuel ou sexiste ;
 - De toute forme de discrimination, de rejet, de harcèlement ou de propos haineux visant une personne en raison de son sexe, de son genre, de son orientation sexuelle, de sa situation de handicap, de son origine ou de ses convictions.
 - Ces interdictions s'imposent dans tous les lieux de formation (en centre, sur les bassins, en structure d'accueil) ainsi que sur les outils numériques (visioconférences, messageries de groupe, réseaux sociaux).
- **Dispositif de signalement et de protection**
 - Tout apprenant victime ou témoin d'actes de VSS ou de discrimination est invité à en informer immédiatement la direction de l'ERFAN, le coordonnateur de formation ou le référent désigné, afin qu'une procédure de protection, de recueil des faits et d'instruction disciplinaire soit engagée.
 - Le signalement peut également être transmis par courriel à l'adresse fédérale dédiée : signalement@ffnatation.fr et en utilisant [la fiche de signalement disponible en téléchargement](#).
 - ou via la cellule nationale [Signal-Sports](#).
 - L'ERFAN garantit la confidentialité des échanges et la protection des personnes signalantes.

- Académie de la Natation

18 au 23 octobre : Belfort

21 au 26 février : Dijon

12 au 16 avril : Nevers

- Gestion des encadrants formés à l'ADN

Comment sont-ils répertoriés ?

Ne devrait-on pas retrouver cette qualification dans la fiche licence des concernés ?

CRDS BFC

Lancement des "Trophées sport santé de la CRdS-BFC".

Ce concours vise à valoriser, encourager et diffuser les initiatives exemplaires menées par les ligues et comités régionaux sportifs en faveur du sport-santé. Les lauréats recevront une dotation financière pour mettre en place leur projet.

Catégorie / Trophée	Objectif SNSS 2025-2030 associé	Public visé
« En Mouvement »	Objectif 1 – Mettre en place les conditions d'une pratique physique accessible à tous	Tous publics, pratiquants novices, public éloigné du sport
« Jeunes en Action »	Objectif 2 – Augmenter le niveau d'activité physique des jeunes à l'école et à l'université	Jeunes (6-25 ans), scolaires, étudiants
« Bien Vieillir »	Objectif 4 – Prévenir la perte d'autonomie des personnes avançant en âge par le sport-santé	Personnes de 60 ans et plus, EHPAD, résidences seniors

Nous ne disposons pas d'encadrant formés pour concourir.

Ces actions relèvent plus de ce que pourrait faire un club que directement de l'emprise de la Ligue.

En rouge : Eléments provenant du dernier compte rendu - Surligné en jaune : Nouveaux éléments soumis au débat

Surligné en Rose : Confidentiel - non diffusable

Diffusion : Membre du Bureau, membre du CD, Clubs, Salariés et Cadre - Depts et Clubs en version préliminaire

PRÉVENTION DES NOYADES

Dans le cadre de la conduite de la campagne 2026, les impositions du DRAJES sont :

1. Favoriser l'Aisance Aquatique (4/6 ans) à raison de 30% PJAN / 70% AA
2. Aider de façon plus équilibrée les départements, augmenter le nombre des structures financées
3. Orienter vers les territoires prioritaires
4. Se dégager de la prise en charge des transports
5. Maximum 4 stages AA et/ou JAN par structure
6. 500€ par stage

Des enveloppes indicatives sont fixées par la DRAJES pour chaque département.

Evolution de la gestion Ligue après validation et arbitrages des SDJES afférentes :

Suivi Dossiers AA 2026							Ventilation		
N° conv	N° Dépar	Type Structure	Nom Structure	Nb Stages dossier	Stages bleus retenus	Classes bleues retenues	Montant dépensé part ligue inclus	AIDE DRAJES PAR DEPARTEMENT	Reste à dépenser
	21	Coll	Mairie de Longvic (CB)	4	0	4			
10	21	FFN	Chenôve Natation	8	4	0			
16	21	Coll	Mairie de Saint Jean de Losne	4	0	4			
			TOTAL	12	4	8	5 200.00 €	13 900.00 €	8 700.00 €
	58	Coll	Mairie Pougues les Eaux	1	0	0			
	58	FFN	Club nautique St Benin d'Azy	1	0	0			
	58	FFN	CN Nevers	3	0	0			
	58	FFN	Club Pirates St Honoré les Bains	4	0	0			
20	58	Coll	Espace socio culturel Sud Nivernais	1	1	0			
19	58	Coll	Centre Social et culturel du Beuvron	2	1	0			
17	58	Coll	Mairie de Premery	6	1	1			
18	58	FFN	US LA CHARITE	1	1	0			
	58	FFN	CN DECIZE	3	0	0			
			TOTAL	22	4	1	2 600.00 €	2 550.00 €	- 50.00 €
1	71	FFN	Montceau Olympic Natation	4	4	0			
2	71	Coll	Mairie de Dompierre les Ormes (CB)	4	0	4			
3	71	Coll	Commune de Matour (CB)	2	0	2			
4	71	Coll	Mairie de Crêches sur Saône (CB)	2	0	2			
5	71	Coll	Mairie Navour sur Grosne-SIVOS DE LA NOUE	1	0	1			
6	71	Coll	Mairie St Pierre le Vieux - SIVOS des GROSNES	3	0	3			
7	71	Coll	Mairie de Beaubery	1	0	1			
8	71	FFN	CN AUTUN	2	2	0			
			TOTAL	19	6	13	9 800.00 €	14 700.00 €	4 900.00 €
11	89	Coll	CC JOVINIEN	4	0	4			
9	89	Coll	CA GRAND SENONAI	6	0	4			
12	89	FFN	AS TONNERRE	2	2	0			
14	89	Coll	CCA AVALLON VEZELAY MORVAN	3	0	3			
13	89	FFN	CA AVALLON	2	2	0			
15	89	FFN	AUXERRE AC	6	2	0			
			TOTAL	23	6	11	8 100.00 €	8 100.00 €	- €
				76	20	33	25 700.00 €	39 250.00 €	

Trois départements ont consommé la totalité du budget

Beaucoup de rejets dans le 58 par manque de budget en relation avec la partition décidée par le DRAJES.

Dans le 89, la règle des 4 stages maximum a permis que tous les demandeurs aient eu un accord.

En rouge : Eléments provenant du dernier compte rendu - Surligné en jaune : Nouveaux éléments soumis au débat

Surligné en Rose : Confidentiel - non diffusable

Diffusion : Membre du Bureau, membre du CD, Clubs, Salariés et Cadre - Depts et Clubs en version préliminaire

Suivi Dossiers JAN 2026						Ventilation		
N° conv	N° Dépar	Type Structure	Nom Structure	Nb Stage dossier	Nb stages retenus	Montant dépensé part ligue inclus	AIDE DRAJES PAR DEPARTEMENT	Reste à dépenser
5	21	FFN	Alliance Dijon Natation	4	3			
6	21	FFN	Chenôve Natation	4	3			
7	21	Coll	CC Terres d'Auxois	4	3			
25	21	Coll	Mairie de Dijon	4	3			
			TOTAL	12	12	6 600.00 €	6 600.00 €	- €
23	58	Coll	Mairie Pougues les eaux	1	1			
17	58	FFN	Club nautique St Benin d'Azy	1	1			
20	58	FFN	Pirates Saint Honoré les Bains	4	1			
15	58	Coll	Mairie de Premery	5	1			
16	58	Coll	Espace socio culturel sud nivernais	1	1			
19	58	Coll	Centre social intercommunal Guerigny	1	1			
18	58	FFN	USC LA CHARITE	3	1			
	58	FFN	CN NEVERS	3	0			
	58	FFN	CN DECIZE	1	0			
21	58	Coll	Centre Social du Donziais	1	1			
22	58	Coll	Centre social Pays Corbigeois	1	1			
			TOTAL	22	9	4 950.00 €	4 950.00 €	- €
1	71	FFN	Montceau ON	4	4			
2	71	FFN	Montchanin Natation	2	2			
3	71	Coll	Commune de Matour	1	1			
4	71	FFN	CN AUTUN	2	2			
24	71	Coll	CC SAONE DOUBS BRESSE	1	1			
			TOTAL	10	10	5 500.00 €	6 300.00 €	800.00 €
10	89	FFN	Sens Natation	4	1			
9	89	FFN	AS TONNERRE	2	2			
11	89	FFN	CA Avallon	1	1			
12	89	Coll	CC AVALLON VEZELAY MORVAN	1	1			
8	89	Coll	CC JOVINIEN	1	1			
13	89	FFN	MIGENNES NATATION	1	1			
14	89	FFN	AUXERRE AC	6	1			
			TOTAL	16	8	4 400.00 €	4 400.00 €	- €
				60	39		22 250.00 €	

21 : Tous les demandeurs se sont vus attribuer un nombre de stages à égalité

58 : Tous les demandeurs se sont vu attribuer 1 stage par manque de budget sauf les deux clubs Nevers et Decize

71 : Tous les stages demandés ont été attribués. Il reste 800€ de budget.

89 : Tous ont eu un nombre de stage attribué en relation avec leur demande sauf les clubs de Sens et Auxerre.

- Autres départements

Sur les départements 25, 39, 70 et 90 : Aucune information disponible quant à l'avancement, la gestion étant faite directement par les SDJES via la plateforme compte asso.

Jacky - 08/09

Je suis parti à la pêche aux infos de la SDJES 70, Maud ROUSSEAU, pour l'utilisation des fonds du plan prévention des noyades 2026 dans le département de la Haute Saône.

Enveloppe Haute Saône, 9000 €, répartition JAN-AA, 30% et 70%.

Pour le JAN :

- 1 seule structure FFN a postulé, Val de Gray Natation qui s'est vu accorder 4 stages subventionnés 500€ chacun.
- Aucune autre structure ou collectivité ne s'est positionnée sur du JAN.

Pour l'AA :

- Toutes les demandes ont été faites par des collectivités territoriales.
- Il reste à minima une partie de l'enveloppe qui a été préservée pour de l'aisance aquatique pour la prochaine implantation du bassin mobile en Haute Saône.

En rouge : Eléments provenant du dernier compte rendu - *Surligné en jaune* : Nouveaux éléments soumis au débat

Surligné en Rose : Confidentiel - non diffusable

Diffusion : Membre du Bureau, membre du CD, Clubs, Salariés et Cadre - Depts et Clubs en version préliminaire

EQUIPEMENTS

- **Projet emblématique ECA : Expérimenter et Convaincre**

- Perspectives et en cours :

21	<i>Montage</i>	<i>Exploitation</i>	<i>Démontage</i>	<i>Etat</i>
St Jean de Losne	5 au 10/01	12/01 au 20/02	24/02	BM 1 - Réalisé
Liernais En cours	23/04	04/05 au 17/07 Avec Auxois piscine	27/07	BM 1 Stockage Longvic
Talant	ANNULE	ANNULE	ANNULE	ANNULE
58	<i>Montage</i>	<i>Exploitation</i>	<i>Démontage</i>	
Prémery En cours	09/06	15 juin / 23 juillet Avec AQUA 58	28/07	BM 2 Stockage Longvic
70	<i>Montage</i>	<i>Exploitation</i>	<i>Démontage</i>	
Frasne le chateau	13/04	20/04 au 05/06 Avec Piscine Vesoul	08/06	BM 2 - Réalisé

27 et 28 juillet : Démontage et stockage des deux bassins dans le local. Pas de projets d'installation sur fin 2026. Des contacts sont en cours pour 2027 mais rien d'arrêté à ce jour, sûrement Saint Jean de Losne début 2027 à confirmer.

Réunion à Pays de Clerval jeudi 10 septembre à 10h (Eric et Daniel seront présents) pour faire le point sur leur projet après notre visite technique et le PV que nous avons fait. Nous ne pouvons pas installer le BM dans le préau qui est comme une salle de classe trop limite en surface et bas de plafond donc gros risque de condensation et jets d'eau sur les murs. Une approche pour l'installer en extérieur dans la cour de l'école a été envisagée. Il reste beaucoup de points à voir si c'est possible et à quelle période. Nous sommes très réservés sur cette solution.

- **Bassins**

Projet de réhabilitation de la piscine découverte de Dampierre sur Linotte en Haute Saône fermée depuis 2021, pour accueillir les scolaires du territoire qui ne vont pas à la piscine. Une étude a été faite pour installer un bassin découvert de 25mx12,5m.

Une réunion est fixée le 17 septembre à 14h30 au siège de la com du Pays de Monbozon et du Chanois à Montbozon pour présenter le projet et avoir avis technique des partenaires et possibilités de financement. Eric et Daniel vont y assister.

JSL le 30/08/2026

Selon la ministre des sports, 70% des piscines en France ont été construites avant 1995.

« Cela pourrait devenir une difficulté... » : l'alerte de la ministre des Sports sur le parc vieillissant des piscines

Alors que le nombre de décès liés à une noyade est en forte hausse cet été, la ministre des Sports a beaucoup insisté sur la prévention, les règles à respecter et une meilleure attractivité du métier de maître-nageur sauveteur. Marina Ferrari se dit aussi « particulièrement vigilante » sur le maintien des piscines publiques, indispensables pour l'apprentissage de la natation.

Article réservé aux abonnés

DL Toute l'actu à partir de 1€ le premier mois

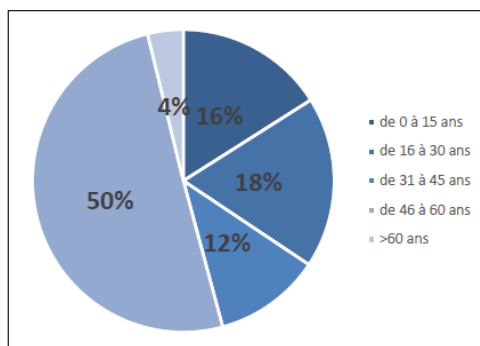
Robin Charbonnier - Aujourd'hui à 06:00 - Temps de lecture : 3 min

 Ajoutez-nous à vos favoris  



Selon les derniers chiffres connus, la France compte un peu plus de 4 000 piscines publiques dont 70 % ont été construites avant 1995. Photo Guillaume Drevet

Le travail que nous avons mené sur les bassins de notre région en 2024 indiquait une situation plus alarmiste. L'âge moyen de ces installations aquatiques est de 39 ans, la durée de vie d'une piscine étant d'une quarantaine d'année. Plus de la moitié du parc a plus de 45 ans.



Répartition de l'âge des piscines du territoire

Le constat existe.
Quelles mesures ?
Quelles actions ?

PROCHAINES DATES

Territoire ?	Quoi ?	Qui ? / Fréquence ?	Prochain ? / Ou ?
Ligue	Bureau	Membres du bureau / Visio, tous les premiers lundis du mois à 18h30	Lundi 5 octobre en visio
Ligue	Conseil BFC des départements	Pdt départements / 1 fois par an	XX XXXX 2027

En rouge : Eléments provenant du dernier compte rendu - Surligné en jaune : Nouveaux éléments soumis au débat
Surligné en Rose : Confidentiel - non diffusable

Diffusion : Membre du Bureau, membre du CD, Clubs, Salariés et Cadre - Depts et Clubs en version préliminaire

Ligue	Comité Directeur	Membres élus + Pdt départements / Présentiel, 4 fois par an	26 septembre
Ligue	Comité Directeur	Membres élus + Pdt départements / Présentiel, 4 fois par an	5 décembre
Ligue	AG	Présentiel / Représentants clubs	16 janvier 2027 à ???
Ligue	Collectif J14/J15	Sélection	
CROS	AGE	Visio	6 octobre 2026
CROS	AG	Présentiel	2027
FFN	AG	3 délégués Ligue + 1 représentant Pdt département / Annuel	Vendredi 21 et samedi 22 mai 2027 / Bretagne

ANNEXE 1 ETAT DES SUBVENTIONS EN COURS

Financier	Dispositif	Date	Demande / Avancement	Attribué
ANS - DRAJES				
26-115544	AA/JAN	17/06/2026	Région Bourgogne - Montant 61 500€	Août : Reçu sur dossier 26- 0463 : 61 500€
ANS - FFN				
25-108172	PSF	25/05/2025	Demandé 2025 : 1. Identification, organisation et animation des ETR : 10 500 € 2. Former les encadrants et professionnaliser les structures de la Fédération : 3 000 € 3. Former les encadrants et professionnaliser les structures de la Fédération : 13 500 € 4. Féminisation de la gouvernance et de l'encadrement : 3 000 € Total demandé : 30 000 € Proposition FFN : 17 000 € Attente de la notification : Reçue le 19 novembre Rappel attribution 2024 : 16 000 € Justificatifs au 30/06 : Fait. Envoyé le 19/06.	8 000€ 3 000€ 5 000€ 1 000€ 17 000€ CLÔTURE
26-097680	PSF	2026	o Ligue : minimum 2 actions et maximum 4 (hors actions PPF) Axe 1 : ETR demandé 10 710€ Axe 2 : Formation demandé 3 000€ Axe 3 : Académie de la natation demandé 15 500€ Axe 4 : Accompagnement des clubs demandé 5 000€ En totalité : 34 210€ 06/05/2026 : Dépôt du dossier	Août Reçu sur dossier 26- 0019 : 19 300€
ANS - DRAJES				
24-117542 24-0395-0401233	EMPLOI	2024	Les montants prévisionnels du soutien financier de l'Agence nationale du Sport s'élèvent à : - Pour l'année 2024 : 10 000 € - Pour l'année 2025 : 10 000 €, CR financier déposé le 11/06/2026 - Pour l'année 2026 : 10 000 €, avenant signé le 25/06/2026	20 000 € Août : Sur dossier 24- 0395

En rouge : Eléments provenant du dernier compte rendu - Surligné en jaune : Nouveaux éléments soumis au débat
Surligné en Rose : Confidentiel - non diffusable

Diffusion : Membre du Bureau, membre du CD, Clubs, Salariés et Cadre - Depts et Clubs en version préliminaire

				10 000€ CLÔTURE
RÉGION				
COS4AX	COS 2025	2025	Comptes rendus financiers pour le 30 juin 2026. Accordé 53 000€ CR déposé le	53 000€ Juillet 2026 solde : 26 500 € CLÔTURE
COS4AX	COS 2026	2026	Date de dépôt 20 février 2026 Déposée le 16/02/2026 Axe 1 : 31 000 / 70 000€ Axe 2 : 21 000 / 74 295€ Axe 3 : 2 500 / 7 500€ Axe 4 : 1 500 / 7 450€ Demandé 56 000€	Juillet 2026 Accompte 26 500 €
CPAM				
Fonctionnement	Prévention des noyades	2026	Dossier déposé le 21/02 18 avril 2026 : Votre dossier n° 29181139 a bien été reçu et pris en charge. Il va maintenant être examiné par le service. 22 avril 2026 : Nous avons le plaisir de vous informer que la Commission de l'Action Sanitaire et Sociale a décidé de vous attribuer une subvention de 6 000 € pour le financement de votre projet. Convention signée par la Ligue en juillet 2026 Attente retour de signature CPAM. Réclamée par Daniel le 7/09 Reçue signée le 8/09 Justificatifs financiers : X	6 000€